

CHRISTIAN GUILLERÉ*

*UNE FAMILLE DE MÉDECINS GERONAIS
AU XIV^E SIÈCLE: LES SARRIERA¹*

Carmen Batlle Gallart a étudié au cours de sa carrière l'histoire et la trajectoire politique et professionnelle d'un grand nombre de familles barcelonaises et de la Seu de Urgell² au premier rang desquelles on retrouve celles qui appartiennent aux grands partis qui ont dominé la vie politique du XV^e siècle³, grâce à l'incomparable richesse des archives catalanes. Mais dans sa quête des élites, elle s'est aussi intéressée aux familles du XIII^e siècle, période qui voit se dessiner les premiers contours du patriciat barcelonais⁴.

Dans cette optique, nous voudrions lui offrir le fruit d'une recherche sur une famille patricienne géronaise, qui a dominé le jeu politique de cette cité une bonne partie du bas Moyen Âge. Cette présentation générale de la famille Sarriera s'appuie sur une documentation très riche, rencontrée au fil des recherches entre Gérone et Barcelone, bien qu'elle soit loin de présenter l'homogénéité archivistique du fonds qui a permis l'étude d'un autre lignage géronais,

* Université de Savoie.

1. Abréviations : ACA = Arxiu de la Corona de Aragó ; RP = Reial Patrimoni ; AHPG = Arxiu Històric Provincial de Girona ; ADG = Arxiu Diocesà de Girona ; AHMG = Arxiu Històric de la Municipalitat de Girona ; BC = Biblioteca de Catalunya.

2. *La Seu d'Urgell medieval : la ciutat i els seus habitants*, Barcelone, 1985 (Fundació S. Vives Casajuana).

3. *La crisis social y económica de Barcelona a mediados del siglo XV*, Barcelone, CSIC, 1973, 2 vol.

4. Entres autres publications, cf. C. BATLLE GALLART en collaboration avec J. J. BUSQUETA, " Las familias de la alta burguesia en el municipio de Barcelona (siglo XIII) ", *Anuario de Estudios Medievales*, 16 (1986), p. 81-92 ; EAD., " La familia i la casa d'un draper de Barcelona, Burget de Banyeres (primera meitat del segle XIII) ", *Acta historica et archaeologia Medievalia*, 2 (1984), p. 64-91 ; " La casa i els béns de Bernart Durfort, ciutadà de Barcelona a la fi del segle XIII ", *ibid.*, 9 (1988), p. 9-51 et " La familia i els béns de Pere Martí, escrivà de la reina Constança vers 1300 ", *ibid.*, 14-15 (1993-1994), p. 243-281.

les Bell-lloc⁵. Cette étude se veut d'autre part une première approche de cette famille de médecins catalans célèbres que seul un travail pluridisciplinaire permettrait de mieux cerner⁶.

UNE DYNASTIE DE MÉDECINS

La famille Sarriera est l'exemple achevé d'une dynastie de médecins : le lignage commence à être connu dès le dernier quart du XIII^e siècle. Un certain Guillem pourrait en être le géniteur. Il est le premier à intégrer sa famille au patriciat géronais en mariant ses filles à des représentants des plus anciennes familles de la cité. Jaume, fils de Guillem, et Berenguer (son cousin et non père et fils comme on l'a longtemps cru)⁷, ont déjà embrassé la carrière médicale à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle. En 1298, Jaume émerge au livre du *Mestre Racional*, puisque, en tant que médecin du roi, il reçoit un salaire de 1000 sous barc. et 1100 sous de la même monnaie pour l'achat d'onguents⁸. Les notations de ce type disparaissent dès 1302, date à laquelle Jaume et Berenguer, à la suite du siège de Montfalcó⁹, émergent à la trésorerie royale comme chirurgien du roi. Jaume reçoit le 1^{er} avril 1302 384 sous barcelonais et 9 deniers à Cervera et le 10 du même mois 120 sous barcelonais qu'il partage avec son frère Berenguer. A la fin de la même année, à

5. Cf. les travaux de J. FERNANDEZ TRABAL, *Un procés d'ascens social d'una familia de la Catalunya Vella. Els Bell-lloc de Girona : de mercaders à terratinent*, Barcelone, 1995 et plus généralement de C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, II, Barcelone, 1994, p. 265-540 sur la vingtaine de familles influentes à Gérone à la fin du Moyen Âge.

6. Pour une vision générale du corps médical, de son savoir et de son influence entre la fin du XIII^e siècle et la Peste Noire, cf. M. R. McVAUGH, *Medicine before the Plague. Practitioners and their Patients in the Crown of Aragon 1285-1345*, Cambridge, 1993, (Cambridge History of Medicine), particulièrement p. 76-77 pour la famille Sarriera ; sur le milieu médical géronais, cf. C. GUILLERÉ, " Le milieu médical géronais au XIV^e siècle ", *Santé, Médecine et Assistance au Moyen Âge, Actes du 110^e Congrès National des Sociétés Savantes, Montpellier, 1985* (Paris 1987), p. 263-281.

7. Comme le pensait Cl.-E. GIRBAL, " Medicos ilustres de la familia Sarriera de Gerona ", *Revista de Gerona*, XVII (1892), p. 63-71, ou A. CARDONER PLANAS, " Los cirujanos Sarriera del siglo XIV ", *Medicina Clínica*, II (1944), p. 160-162. Les testaments de Jaume et de Berenguer, tous deux décédés à la fin de la première décennie du XIV^e siècle, ne présentent pas de liens précis entre les deux (respectivement BC, Pergamins, n° 8462 et ADG, Pia Almoïna, pergami n° 7691). Un autre document confirme ce lien de cousinage (AHPG, Notaria Girona-5, reg. 12, acte du 29 juin 1331).

8. ACA, RP, reg. 623, fol. 129-129v.

9. Sur les liens entre le corps médical et les expéditions militaires, cf. à titre comparatif, L. CIFUENTES COMAMALA et L. GARCÍA BALLESTER, " Els professionals sanitaris de la Corona d'Aragó en l'expedició militar aSardenya de1354-1355 ", *Arxiu de textos catalans antics*, 9 (1990), p. 183-214.

Barcelone, il touche encore 150 sous de Jaca pour s'acheter une monture, somme promise depuis juin à Saragosse¹⁰. Mais en novembre 1302, il est impliqué dans un procès contre le marchand barcelonais Arnau Busquet, que la sentence royale condamne " per rahon de pena ho de calonia " à payer au fisc royal 3.333 sous et quatre deniers barcelonais de tern, ce qui n'est pas une petite somme¹¹. S'il disparaît alors de la documentation, il continue à être gratifié par la royauté de droits à Quart, Palau et Montalt (tout près de Gérone) en indivis avec son frère Berenguer et la famille Net¹². Son testament, *sagramental*, est en date du 16 octobre 1306¹³. Il fut authentifié et transcrit par le juge ordinaire de Gérone Berenguer Monells, dont le fils devait épouser en 1339 la fille d'un illustre médecin géronais, Narcis Sant Dionís¹⁴ et par les témoins de ce *sagramental*¹⁵, parmi lesquels son cousin Berenguer, qui prêta serment sur l'autel Santa Maria de la Seu.

Ce dernier fut *cirurgià* du roi et même *metge del senior rey*¹⁶. En 1302 et 1303, il suit le roi dans ses déplacements (Cervera, Saragosse, Barcelone, Tortosa et Valence) puisqu'il émarge à la trésorerie royale pour son salaire (*quitaciò*), ses vêtements (on apprend qu'on lui a fourni du drap d'Ypres) et l'achat d'une mule de 500 sous barcelonais¹⁷. Au service des rois depuis Alfons III, il soigne en 1287 Jaume II d'hémorroïdes. Il dispose d'un livre appartenant au médecin montpelliérain Armengaud Blaise, le " De cura infirmitatis emmoroydarum " ¹⁸. Plus tard, à la

10. Ed. GONZALEZ HURTEBISE, *Libros de Tesoreria de la Casa Real de Aragón*, I, Barcelone, 1911, *passim*.

11. *Ibid.*, p. 95 ; cf. aussi C. GUILLERÉ, " Les finances de la Couronne d'Aragon au début du XIV^e siècle (1300-1310) ", *Estudios sobre renta, fiscalidad y finanzas en la Cataluna bajomedieval*, M. Sanchez Martínez (éd.), col. Anuario de Estudios Medievales, Anejo, 27, Barcelone, 1993, pp. 487-507.

12. ACA, Batllia General de Catalunya, Classe VI-A, reg. 2, fol. 15-19.

13. Cf. *supra* note 7.

14. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 13, acte du 3 mai 1339.

15. Comme à Saint Just de Barcelone, la coutume voulait que les serments des témoins fussent prêtés à Gérone sur l'autel de la bienheureuse Marie de Sant Martí Sa Costa : sur le *sagramental* géronais, cf. J. M^e PONS GURI, *Les Col·leccions de Costums de Girona*, Barcelone, 1988, p. 42, 80, 134, 140, 141 et 305 (Fundació Noguera, Textos i Documents 16). On peut noter qu'à l'issue de la peste noire à Gérone, les autels des églises des ordres mendiants furent aussi mis à contribution pour la rédaction définitive des testaments.

16. Ed. GONZALEZ HURTEBISE, *Libros de Tesoreria...*, *op. cit.*, p. 23, 120-121, 144, 168, etc.

17. *Ibid.*, p. 144.

18. Voir à ce sujet, la communication de M. R. McVAUGH, " Royal Surgeons and the value of medical learning : the Crown of Aragon, 1300-1350 ", *Practical Medicine from Salerno to the Black Death*, L. GARCÍA BALLESTER éd., Cambridge, C.U.P., 1994, p. 211-236. La carrière d'Armengaud Blaise est ainsi précisée : actif à Montpellier, chirurgien de la reine Blanche, il travailla aussi à Gérone où il put connaître Berenguer Sarriera (ADG, Série G, reg. 1, fol.37v : "magister Ermengaudus Blasini, phisicus Gerunde"). Cf. plus récemment de M. R. McVAUGH, " Armengaud Blaise as a translator of Galen ", dans *Texts and contexts in Ancient and Medieval Science, Studies on the Occasion of Murdoch's Seventieth Birthday*, E. SILLA et M. R. McVAUGH éd., Leiden, 1977, p. 115-133.

demande du roi, il mit en gage auprès d'un marchand barcelonais pour 500 sous barcelonais un autre livre appelé " Vincena ", en fait d'Avicène¹⁹. Enfin, dans une lettre célèbre, il apprend au roi qu'il a soigné avec succès un nonce pontifical, Arnau Amaneu de Llebret, d'une luxation de la hanche et du genou, que ni les médecins du roi d'Angleterre, ni ceux du roi de France, ni même ceux de Montpellier, n'avaient réussi à traiter²⁰. Il aurait traduit à l'instigation de la reine Blanche l'ouvrage du médecin contemporain Arnau de Vilanova, le " Regimen Sanitatis " ²¹. C'est encore lui qui témoigne lors d'un *avalot* (attaque) du *call* de Gérone par les jeunes clercs de la *seu*, qui ont blessé le fils d'un orfèvre montpelliérain, travaillant alors sur le chantier de la *seu* ; il signale à ce propos que ce type de manifestation a alors lieu dans toutes les villes catalanes et même à Valence²². Il meurt à Gérone en 1310, son testament datant du 21 décembre 1310²³. C'est sûrement une des figures les plus notables de la médecine catalane médiévale avec son contemporain Arnau de Vilanova et Antoni Ricart au XVe siècle²⁴. En tout cas, avec son cousin, il enraine le lignage à Gérone, puisqu'il épouse la fille de Bernat Escala²⁵, Guillemma.

La génération suivante compte encore des médecins dans ses rangs. Jaume eut quatre fils au moins, dont deux furent chirurgiens, Jaume et Guillem. Le premier

19. A. RUBIO i LLUCH, *Documents per l'història de la cultura catalana mig-èval*, II, Barcelone, 1921, p. 13, doc. XV. Cf. aussi Ed. GONZÁLEZ HURTEBISE, *Libros de Tesorería...*, *op. cit.*, p. 120.

20. U. CHEVALIER, *Répertoire des sources de l'Histoire du Moyen Âge*, Paris, 1905, p. 179, col. 2.

21. A. CARDONER PLANAS, " Los cirujanos çà Riera..." , art. cit., p. 61, d'après une copie conservée à la Biblioteca Nacional de Madrid.

22. ADG, Sèrie C, procesos n° 20 (anciennement 69) du début du XIVe siècle. Cf. son commentaire dans la communication de C. GUILLERÉ, " Juifs et Chrétiens à Gérone au XIVe siècle ", *Actes des Ier Jornades d'Història dels Jueus a Catalunya*, avril 1987, Gérone, s. d., p. 63-64.

23. Cf. *supra* note 7. L'épithaphe que cite Cl.-E. GIRBAL, " Médicos ilustres..." , cit., p. 68, le confirme : " Hic iacet venerabilis Berengarius de Riaria, medicus domini Regis Aragonum, qui obiit XII kalendus (sic) ianuarii, anno Domini MCCCX, et domina Guillemma, eius uxor filia venerabilis Bernardi de Scala civis gerundensis, que obiit XVI kalendas novembris, anno Domini MDCCXXX (sic pour MCCCXXX) ". Comme j'ai pu montrer ailleurs, dans la majorité des situations le testament était suivi de l'extrême onction et de la sépulture dans les deux jours qui suivaient : cf. C. GUILLERÉ, " Nouvelles recherches sur les épidémies à la fin du XIVe siècle. L'exemple de Vic (Catalogne), *Actes du 118^{ème} Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993*, Paris, 1995, p. 119-142.

24. J. DUREAU LAPEYSSONIE, " L'œuvre d'Antoine Ricart, médecin catalan du XVe siècle : contribution à l'étude des tentatives médiévales pour appliquer les mathématiques à la médecine ", dans G. BEAUJOUAN (éd.), *Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, 1966, p. 169-364 (Hautes Études Médiévales et modernes, 2). Antoni Ricart était originaire de Gérone : son père, Bernat, y était chapelier (*capeler*) dans le derniers tiers du XIVe siècle (Cf. AHPG, Notaria Girona-6, reg. 90, acte du 24 septembre 1400).

25. Sur la famille Escala, cf. C. GUILLERÉ, Girona al segle XIV..., *op. cit.*, II, p. 329-430 et 423-424.

eut surtout une carrière à la cour, comme médecin de l'enfant vers 1340²⁶. Il eut aussi un fils prénommé Jaume, dont on sait qu'il embrassa la carrière médicale : un document postérieur à la peste le présente comme maître en chirurgie, alors que son défunt père n'était que *chirurgicus*²⁷ Guillem, lui aussi *chirurgicus*, eut une clientèle plus locale: en 1330, il soigne une villageoise qui reconnaît lui devoir 60 sous barcelonais de tern. Il fut aussi jurat de Gérone en 1328²⁸.

La deuxième branche, celle de Berenguer, a aussi donné à la famille deux médecins, plus illustres que ceux de la branche issue de Jaume, Arnau et Bernat. Arnau fut médecin et chirurgien royal, puisqu'il émarge à la trésorerie royale de façon régulière de 1335 à 1344²⁹. Il est aussi médecin de la reine à certaines époques. Ses titres sont ceux de physicien, "medicus et magister in medicina". De même, son frère Bernat est aussi *magister* et participe à ce titre à l'examen de qualification de nouveaux médecins³⁰. Si la première génération des Sarriera, sans preuve évidente, fit ses études à Montpellier, comme en témoignent les liens de Berenguer avec Arnau Blasi, maître de Montpellier, la seconde semble s'être formée à Lleida et a pu y enseigner³¹, comme plus tard le chirurgien géronais, Guillem Colteller³². Arnaud fut un des hommes de confiance du roi. Il fut amené à soigner un conseiller du roi, malade et prisonnier du roi de Castille³³. Il meurt à Gérone le 26 mai 1348 de la peste, au début de l'épidémie³⁴.

26. A. CARDONER PLANAS, " Los cirujanos ça Riera... ", art. cit., p. 2 et Cl.-E. GIRBAL, " Médicos ilustres... ", art. cit., p. 66-67.

27. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 59, acte du 22 mai 1350.

28. AHCG, VIII.5, Lligall 1, reg. 1, année 1328.

29. ACA, RP, reg. 322, fol. 118v-119, etc.

30. Ainsi, Bernat Sarriera, Pere Ros et Pere Abella firent passer un examen à Bonjuha Cabrit avant de le décréter apte à la pratique de la chirurgie (ACA, Canc., reg. 887, fol. 146v). Cf. aussi le reg. 938, fol.186, dans lequel Pere Albert, chirurgien de Banyoles, est habilité en 1378 à pratiquer son art par Ramon Carol, chirurgien royal habitant Gérone. Ce que montrent bien aussi pour Valence L. GARCÍA BALLESTER, M. R. McVAUGH et A. RUBIO VELA, *Medical Licensing and Learning in Fourteenth Century Valencia*, *American Philosophical Society*, 1989, *passim*.

31. M. McVAUGH et L. GARCÍA BALLESTER, " The Medical Faculty at Early Fourteenth Century Lérida ", *History of Universities*, 8 (1989), p. 1-25.

32. Sur Guillem Colteller, cf. J.-M^e ROCA, *Mestre Guillem Colteller*, Barcelone, 1922. On sait cependant que les affirmations de J.-M^e Roca sont quelque peu sujettes à caution : cf. G. BEAUJOUAN, " Manuscrits médicaux du Moyen Âge conservés en Espagne ", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, VIII (1972), p. 168.

33. ACA, RP, reg. 310, fol. 41.

34. Cl.-E. GIRBAL, " Médicos ilustres... ", art. cit., p. 70 : il meurt en pleine peste le 26 juin 1348. Sur la peste à Gérone, cf. aussi C. GUILLERÉ, " La peste noire à Gérone (1348) ", *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, XXVII (1984), p. 87-161.

Son frère cadet, Bernat, devait avoir une carrière plus remplie, au moins jusqu'en 1371, année de son testament, mais également année de la peste³⁵. Lui aussi est très lié avec la royauté : son nom apparaît plusieurs dizaines de fois dans les registres de la trésorerie royale. Son activité auprès du roi l'amène à le suivre dans ses différentes expéditions, comme en 1343-1344 en Roussillon, lors de la reconquête du royaume de Majorque³⁶. Plus tard, il est auprès du monarque dans la guerre contre le roi de Castille, déboursant ses propres deniers pour payer les troupes du roi. Les *quitacions* de Bernat étaient de l'ordre de 2000 sous barc. par an, ce qui représente une augmentation sensible par rapport aux *quitacions* de son père, sans compter un certain nombre de grâces, comme par exemple la confirmation en 1363 des biens indivis que possédaient depuis le début du siècle les deux branches de la famille à Quart, Palau et Montalt, et qui devaient passer ensuite à la famille Ricart³⁷. De sa descendance, par les filles, les Sarriera s'allient aux familles Miquel et Desvern, pour passer à la noblesse, un petit-fils de Bernat devenant à la fin du siècle seigneur de Palau-sator.

Troisième et dernière, la branche des Vicenç devait produire deux autres chirurgiens, tous deux prénommés Guillem, père et fils, qui exercèrent à Gérone, le premier jusqu'en 1348, le second dans le deuxième tiers du siècle. La fille de Guillem I, Guillelma, épousa le chirurgien Guillem Joan, qui devait décéder de la peste en 1348³⁸. L'endogamie professionnelle joue un rôle tout à fait essentiel puisque la sœur de Dalmau Sant Dionís, de la lignée d'un autre médecin royal, Guerau Sant Dionís, officiant dans les années 1320-1350, épousa l'arrière petit-fils du chirurgien royal Berenguer³⁹.

On a ainsi fait le tour de la profonde endogamie professionnelle qui existait dans ce milieu. Il faut aussi montrer que l'imbrication généalogique de ce lignage avec le patriciat urbain le met en relation avec un certain nombre de familles de la main majeure, les *ciutadans honrats*. Pas étonnant dans ces conditions qu'ils aient présidé aux destinées de la cité!

35. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 320, acte du 14 février 1371 (sur la troisième peste, cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV...*, op. cit., II, p. 199-209). Il ne semble pas en mourir : on peut le suivre dans la dumentation jusqu'en 1376 (cf. Cl.-E. GIRBAL, " Médicos ilustres... ", art. cit., p. 71).

36. AHMG, I.1.2.1., Lligall 5, reg. 1, fol. 44 : il s'agit d'une quittance de 1000 sous barcelonais de tern aux jurats de Gérone, dont 500 " ...ratione viagii quod feci pro vobis et universitate dicte civitatis cum domino rege in adquisicionem regni Maioricis... " et 500 autres " ...pro viagio quod feci apud Rossillionem cum domino rege in executione iusticiae... ".

37. ACA, Batllia Generale de Catalunya, Clase-III, reg. 6, fol. 172v : il s'agit là de la confirmation d'une donation viagère dont l'origine remonte au début du XIV^e siècle. Par la suite, ces rentes passèrent à Antoni Ricart, fils d'un chapelier géronais (cf. J.-M. DUREAU LAPEYSSONIE, " L'œuvre d'Antoine Ricart... ", art. cit., p. 183, notes 63 et 64). Cf. *supra* note 22.

38. AHPG, Notaria Girona-6, reg. 75, acte du 28 mai 1348.

39. ADG, Sèrie C, Processos, n° 627 (1398) : Guillem Sarriera épouse en secondes noces Auda, fille de Narcis Sant-Dionís et petite fille du médecin royal Guerau Sant-Dionís.

PATRICIAT ET POLITIQUE

Comme le lignage des Bordils⁴⁰, les Sarriera apparaissent un peu comme un relais de la royauté dans cette cité royale qu'est Gérone. Sans rechercher les fastes consulaires, ils ont développé de telles alliances qu'ils se trouvent au centre d'un lignage exceptionnel. Au total, 7 charges de jurats, également réparties sur le siècle, mais plusieurs dizaines en comptant les familles alliées : dans la main moyenne, avec Guillem chirurgien (1328), et dans la main majeure avec Berenguer, juriste et fils de Berenguer, en 1337, 1343, 1355, Berenguer son petit-fils en 1367, et Joan en 1389⁴¹. On pourrait ajouter que le médecin Arnau fut aussi syndic de la cité : il la représente auprès de la royauté et c'est lui qui verse en 1336 par exemple une partie d'une *imposició* et, en 1343, il accompagne le roi Pere IV durant la campagne que ce dernier mène contre le roi de Majorque⁴². Berenguer représente avec Guillem Vinyoles la cité aux corts de Gérone et de Barcelone en 1358⁴³. Il fut aussi *batlle* de Gérone de 1363 à 1366, comme son grand-père, Berenguer, l'avait été entre 1304 et 1306⁴⁴. Dénouons maintenant génération par génération l'écheveau des alliances matrimoniales.

On ne sait que peu de choses de la première génération. En revanche, à la seconde, Guillem réussit à intégrer sa famille au patriciat géronais, en mariant ses filles Brunissenda à Berenguer Renall, juriste issu d'une des plus anciennes familles patriciennes de la cité, et Sibilla à Bernat Estruç, autre représentant du patriciat géronais, tandis que Berengaria épouse le chirurgien Pere Vicenç⁴⁵. L'autre branche pratique aussi l'endogamie professionnelle (avec Moragues), mais surtout Berenguer épouse Guillelma Escala.

À la troisième génération, Berenguer et Jaume, qui ont respectivement quatre et cinq enfants connus, s'allient à des familles importantes : au juriste Berenguer Castell⁴⁶ par leur fille Guillelma, et à des familles de marchands : Arnau, chirurgien, épouse Caterina, fille d'Arnau Puigmoradell, grand marchand barcelonais, d'origi-

40. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV...*, *op. cit.*, II, p. 459 (tableau généalogique).

41. *Ibid.*, p. 463 et 464 et pour Joan, cf. AHMG, I.1.2., Lligall 18, fol. 4.

42. AHMG, I.1.2.1., Lligall 3, reg. 1, fol. 13v-14v. Dans le même courrier les jurats demandent au roi de leur écrire en catalan et non en aragonais. Cf. aussi, *ibid.*, Lligall 5, reg. 1, fol. 23-v.

43. *Cortes de los antiguos Reinos de Aragón y de Valencia y Principado de Cataluña*, Real Academia de la Historia, Madrid, 1896, I, 2^{me} partie, p. 580-581.

44. La gestion de la *batllia* de Gérone est connue pour les années 1304-1306 dans les registres de l'ACA, 202, fol. 172v et 236, fol. 137. Celle de 1363-1366, dans le registre 969, fol. 97.

45. ADG, Mitra, parchemin n° 631 (alliances avec les Renall et les Estruç) ; les liens avec la famille Vicenç sont explicités dans le testament de Jaume Sarriera (cf. *supra* note 7).

46. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 26, acte du 16 octobre 1324. Il faut noter que Ramon et Berenguer Castell sont frères, l'un est marchand et l'autre juriste (cf. la généalogie des Sarriera).

ne sûrement géronaise⁴⁷, et Berenguer, le premier à préférer le droit à la médecine, épouse Francesca Sant Martí, fille d'une famille de banquiers et de drapiers⁴⁸.

On est mieux renseigné sur les alliances de la quatrième génération : 11 mariages des enfants de Berenguer Castell, beau-frère des Sarriera, de Bernat, d'Arnau, de Berenguer, de Jaume et Guillem Sarriera : 7 par les femmes et quatre par les hommes. Parmi ceux-ci, pour une alliance avec les familles nobles, les Palol (nous y reviendrons) et avec la fille d'un juriste, nous ignorons l'activité du père (sûrement *ciutadà*) pour les deux autres. Les filles ont un rôle stratégique important : chez les Castell, les deux filles de Guillelma Sarriera épousent un marchand et un citoyen, membres des familles géronaises Sa Trilla et Vic⁴⁹. La fille de Bernat, le chirurgien mort vers 1371, épouse Bernat Miquel, qui devait faire une carrière de conseiller auprès du roi Pere IV⁵⁰. La fille d'Arnau est mariée au juriste Francesc Terrades⁵¹. Jaume marie ses filles à des fils de juristes et de marchands. Francesca, fille de Jaume II, épouse en première noce Nicolao Desvern, marchand-drapier, puis Arnau Desvall, juriste, tous deux jurats⁵². Retenons pour l'instant que les familles dont on a étudié la participation au pouvoir municipal sont finalement très liées les unes aux autres. Le pouvoir s'identifie en quelque sorte au lignage, mais une analyse fine peut seule permettre de faire ressortir sous l'apparente juxtaposition des familles nucléaires l'organisation lignagère de cette société. Les Sarriera font partie de cette vingtaine de familles organisées autour de lignages anciens et puissants dans Gérone, qui s'y partagent l'essentiel du pouvoir des mains majeures et moyennes⁵³. La réserve en personnalités aptes à gouverner la cité est abondante, d'autant que ce système de familles apparentées les unes aux autres est loin d'être fermé, comme on le verra plus loin⁵⁴.

47. *Ibid.*, Notaria Girona-5, reg. 29, acte du 16 octobre 1330 (Cf. C. GUILLERÉ, " Les Géronais dans l'élan de la Couronne d'Aragon (1313-1339) ", *La società mediterranea all'epoca del Vespro, XI Congresso di Storia della Corona d'Aragona, Palermo-Trapani-Erice, avril 1982*, III, Palerme, 1984, p. 189).

48. *Ibid.*, Notaria Girona-1, reg. 8, actes des 14 juin et 25 juillet 1348.

49. *Ibid.*, reg. 275, *passim*.

50. ACA, Canc., reg. 1793, fol. 56-v.

51. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 111, acte du 18 novembre 1359.

52. *Ibid.*, reg. 175, acte du 13 novembre 1359 (pour Nicolao Desvall) et reg. 320, acte du 28 octobre 1370 (pour Arnau Desvern).

53. Cf. C. GUILLERÉ, " Politique et société : les jurats de Gérone (1323-1376) ", *La Ciudad Hispanica durante los siglos XIII al XVI, Actas del coloquio celebrado en La Rabida y Sevilla del 14 al 19 de setiembre 1981*, Ed. de la Universidad Complutense, II, Madrid, 1985, p. 1443-1463. Cf. aussi du même, " Les élites urbaines catalanes à la fin du Moyen Age : l'exemple géronais ", *Les Élités urbaines au Moyen Age, XXVIIe Congrès de la Société des Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Rome, mai 1996*, Rome-Paris, 1997, p. 269-285 (Collection de l'École française de Rome - 238 et Publications de la Sorbonne, Série Histoire Ancienne et Médiévale - 46).

54. À comparer à la situation barcelonaise décrite par C. BATLLE GALLART, *La crisis social...*, *op. cit.*, I, *passim* et à celle de Valladolid étudiée dans une optique plus anthropologique et lignagère par A. RUCQUOI, *Valladolid en la Edad Media. El mundo abreviado*, II, Valladolid, 1987, p. 190 sq.

Deux exemples d'alliances vont nous permettre d'entrevoir les tractations qui pouvaient se passer dans ces conditions, et d'évaluer, entre le début et la fin du siècle, l'évolution du montant des dots. Dans les années 1320-1340, deux contrats de mariage sont connus : pour la famille de Berenguer Sarriera, il porte sur 7000 sous barcelonais (alliance de Guillelma, fille de Berenguer Sarriera et Berenguer Castell⁵⁵, et pour la famille Vicenç sur 4000 sous barcelonais⁵⁶. Ces dots sont nettement au-dessus de la moyenne des dots de la population géronaise (autour de 900 sous barc.), mais s'inscrivent alors en deçà de la moyenne des dots du patriciat (plus de 50% se situent entre 10000 et 15000 sous barcelonais).

Plaçons-nous maintenant à la fin du siècle et examinons de près les minutes du notaire Joan Fontcoberta : elles montrent avec une grande précision la *donatio propter nupcias* faite par le notaire Guillem Llobet⁵⁷ à son fils Jaume, qui doit épouser Margarida, fille de Berenguer Sarriera⁵⁸. Les différents éléments du *capitol matrimonial* méritent d'être explicités. D'abord, la famille de la future épouse, les Sarriera, est rompue à ce type de tractation : vers 1350, Berenguer Sarriera a mené à bien pour Guillem, son fils, une négociation très serrée, lui permettant d'épouser l'héritière Palol de Sant Sadurni, de Vulpellac, avec une *donatio propter nupcias* de 63000 sous barc. de tern, la dot du patriciat de Gérone la plus élevée du siècle⁵⁹. Il est clair que l'alliance nouée avec les Llobet élève l'époux dans la hiérarchie sociale. Cette alliance hypergamique est aussi la preuve de l'ouverture sociale du patriciat géronais. Le grand-père de la jeune épouse était juriste. Le jeune marié est bachelier en droit et à ce titre son père lui lègue tous ses livres de droit civil et canon. La famille Sarriera est ainsi insensiblement passée de la médecine au droit (on compte dans la généalogie une bonne dizaine de juristes). L'augment de dot de Jaume est composé de biens mobiliers et de biens⁶⁰ immobiliers. En revanche, le lignage Sarriera participe à la dot de Margarida : Guillem, frère de Berenguer, l'*hereu*, promet 14000 sous barc. à condition qu'il y ait des héritiers ; sinon, 4000 sous barc. reviennent au père, 4000 sous à Guillem, 6000 sous restant à la disposition

55. Cf. *supra* note 45.

56. AHPG, Notaria Girona-8, reg. 1 bis, acte du 22 janvier 1334.

57. Notaire actif à Gérone du milieu des années 1350 au début du XVe siècle, il fut aussi jurat de la main mineure en 1378 (Cf. C. GUILLERÉ, " Réaction sociale et agitation "menestral" à Gérone. À propos d'un privilège de l'enfant Joan (1^{er} février 1376) ", *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, XXVI, 1982-1983, p. 158).

58. *Ibid.*, Notaria Girona-5, reg. 390, acte du 10 janvier 1388.

59. Le premier mariage de Guillem Sarriera remonte à 1356 (BC, parchemin n° 1017).

60. Parmi les biens immobiliers, notons leur concordance avec ceux des Sarriera : Guillem Llobet donne à son fils deux maisons contiguës, place *dels Cavallers*, deux moulins *in monario regio* du Mercadal, la tour *Lauron* à Palau et l'*honor* de Llambilles. Parmi les biens mobiliers, un *censal* de 1000 sous barcelonais sur l'*universitas* de la vicomté de Cabrera et un *violari* de 500 sous barcelonais sur le *castrum* de Cadaquès.

de Margarida pour son testament, dont 3000 sous barc. sont déduits comme *meliorament* ou *escrex nupcial* de l'époux. Une *carta debitoria* prévoit les termes du versement de la dot. Ce qui est important à noter, c'est qu'en cette fin de siècle cette dot (comme la *donatio propter nuptias* de 63000 barc.)⁶¹, place alors la famille parmi les plus aisées de la cité. On peut y voir aussi un enrichissement notable du lignage au cours du siècle qu'il faut essayer de cerner maintenant.

FONDEMENTS D'UN PATRIMOINE

Les Sarriera ont emprunté tous les chemins menant à la fortune à commencer par leurs émoluments de médecins et par les grâces royales, dont on a vu qu'elles se manifestèrent au début du XIV^e siècle sous la forme d'une seigneurie (à Quart, Palau et Montalt). Mais auparavant, l'achat à l'encan des fermes royales a déjà permis aux Sarriera de s'enrichir. On voit ainsi, en 1288, Guillem Sarriera prendre la ferme des revenus royaux et des cens que possédait la royauté dans le bourg du Mercadal⁶². Jaume Sarriera lègue à son fils Guillem le moulin du Mercadal appelé Estrug⁶³. Par la suite, les Sarriera profitèrent-ils des aliénations royales pour acquérir d'autres moulins au Mercadal? Au lendemain de la peste, dans un *capbreu* des possessions royales à Gérone, Berenguer reconnaît au roi un *morabati* d'or à payer à la Saint Michel de septembre; en 1360, dans un autre *capbreu*, Berenguer Sarriera reconnaît pour 30 sous barc. payés à Noël qu'il tient du *donzell* Guillem Joan, seigneur du château de Sobreporta, le moulin appelé " molin de Sobreporta, in recho vocato antiquitus Rech Comtal " qu'il a acheté cinq ans plus tôt à Bernat Vic et qui, de plus, jouxte au nord un autre moulin qui lui appartient⁶⁴. On peut apprécier grâce à un autre document la valeur des moulins et comprendre l'intérêt qu'y portaient les Sarriera : dans un accord entre l'*hereu* Berenguer et son cadet Bernat, qui vient d'épouser la fille du juriste Arnau Vivers, on apprend que son augment de dot (50000 sous barcelonais) est composé de deux moulins du Mercadal (dont les noms ne sont pas donnés, légués par son père) d'une valeur de 20000 sous barcelonais⁶⁵.

61. Les dates de paiement sont les suivantes : 6000 sous barcelonais le jour de la bénédiction nuptiale et tous les ans à la même date 2000 sous de la même monnaie.

62. ACA, RP, reg. 966, fol. 135.

63. BC, Pergamins, n° 8462.

64. Batllia General de Catalunya, Classe 2a, Bc 2, fol. 27-29 (pour le *capbreu* royal) ; cf. aussi AHPG, Notaria Girona-1, reg. 38, acte du 30 mai 1360 (pour le *capbreu* du moulin de Sobreporta). Enfin, rappelons les liens de parenté qui existaient entre Berenguer Sarriera et Bernat de Vic, son cousin par alliance.

65. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 176, acte du 25 mai 1360.

À Gérone, les Sarriera vivent dans la *Ciutat*, c'est-à-dire dans la partie de la ville la plus huppée. Le *fogatge* de 1360 permet de saisir la participation des familles de Guillem, Berenguer et Bernat Sarriera: Berenguer paie cent sous d'impôt et Guillem et Bernat 200 sous chacun, c'est dire qu'ils sont nettement au-dessus de la moyenne de la cité (autour de 40 sous barcelonais). Bernat habite place des *Cavallers*, l'actuelle *plaça del Vi*, à côté des maisons de Guillem Llobet et d'un de ses parents, Guillem Vicenç. Berenguer et Guillem sont dénombrés à l'*escala* (escalier) *de la Tallada*, non loin de l'église Sant Marti Sa Costa⁶⁶. Vivent-ils dans la même maison? Ils sont en tout cas enregistrés à la suite, ce qui semblerait le prouver. Leur présence en ville est aussi confirmée en cette fin de siècle par l'achat aux Cabrera de Joan Sarriera du château de Requesens qui défendait l'ancienne muraille⁶⁷.

En 1360, Berenguer Sarriera, sûrement en mal de trésorerie, vend à Francesc Terrades, son cousin par alliance, la part qu'il possède sur les leudes des langues de bœufs, génisses et vaches tués dans la boucherie de Gérone pour la somme de 5500 sous barc. et qu'il partageait avec le seigneur du château de Gironella, Guillem de Senesterra⁶⁸. D'autre part, Arnau acheta en 1343 la seigneurie et les cens portant sur les bains de la cité (les fameux "bains arabes") dont le montant était de 9 sous annuels⁶⁹. Auparavant, ils avaient appartenu à la famille de notaires, les Tayala⁷⁰.

Mais le milieu médical possède un patrimoine rural important, l'acquisition se faisant avec l'ascension sociale ou par décision royale. Jaume et Berenguer Sarriera se partagent indivis avec la famille Net les revenus royaux de Quart, Palau et Montalt, avant que les Net n'abandonnent leur part, semble-t-il. De plus un document municipal de 1341 concernant les *remensas* des citoyens géronais, fait apparaître plusieurs familles propriétaires de mas serviles, dont les Sarriera⁷¹. Berenguer se pare aussi du titre de seigneur de Quart et doit régler avec la municipalité un dif-

66. AHMG, VIII.1, Lligall 1, reg. 1, fol. 21 et 25.

67. Joan, fils de Bernat, médecin du roi, est nommé *dominus castri de Requesno Gerunde* dans un acte notarié (AHPG, Notaria Girona-6, reg. 83, acte du 4 mai 1395).

68. *Ibid.*, Notaria Girona-1, reg. 38, acte du 1^{er} juillet 1360.

69. Cf. Cl.-E. GIRBAL, "Médicos ilustres...", art. cit., p. 69. Sur les bains de Gérone, cf. ID., *Estudio histórico-artístico acerca de los llamados Baños Arabes de Gerona*, Gérone, 1888.

70. Cette famille fut à la tête du notariat géronais par concession royale pendant trois générations et alliée aux familles les plus importantes (cf. F. DURÁN CAÑAMERAS, "Notas para la historia del Notariado catalán", *Estudios Historicos y Documentos de los Archivos de Protocolos*, III (1955), p. 101 sq., 171 sq.).

71. AHMG, I.1.2.1., Lligall 5, reg. 5, fol. 36-38v (Cf. la carte des *remenses* appartenant aux citoyens de Gérone dans les campagnes voisines dans C. GUILLERÉ, "Ville et féodalité dans la Catalogne du Bas Moyen Âge", dans *La formació i expansió del Feudalisme català*, J. PORTELLA i COMAS (éd.), *Homenatge a Santiago Sobrequés i Vidal, Estudi General*, Girona, 5-6 (1985-1986), [Gérone, 1988], p. 463).

férend portant sur le financement de l'entretien des routes qui mènent de Quart à Gérone⁷². C'est à Palau, paroisse proche de Quart, que la famille résidait. On peut donc penser que les revenus fonciers de la ville comme ceux de la campagne, où par ailleurs le patriciat géronais fait souvent preuve d'initiative, ont permis aux Sarriera de développer leur fortune : le document déjà cité concernant l'augment de dot (*exovar*) de Bernat Sarriera est assez explicite sur les revenus fonciers des Sarriera. Pour payer les 30.000 sous qui manquent, Berenguer a donné en garantie pendant sept ans le mas Joan de Palau de Sant Feliu de Gérone, ainsi que les droits sur les paroisses de Quart et de Palau, ce qui représente une somme très importante (moyenne de plus de 4000 sous annuels)⁷³.

Mais la famille avait aussi des revenus mobiliers : Arnau Sarriera, comme nombre de représentants de son milieu, participa indirectement à la grande aventure commerciale du Principat. Il le fit dans des conditions tout à fait exceptionnelles, comme il a été montré récemment. Il avait épousé la fille du marchand Arnau Puigmoradell et participa à la société marchande que ce dernier fonda en 1334 avec Pere Mitjavila : il y investit 300 livres barc. qui faisaient partie de la dot de son épouse. Bernat Bordils procéda de même avec son beau-père Pere Mitjavila, puisqu'il investit dans cette société sous forme de *commenda* 800 livres barc⁷⁴.

Les Sarriera participèrent également au développement des rentes, puisqu'on les rencontre comme souscripteurs de rentes sur la ville dans les années 1340. Berenguer Sarriera, administrateur des biens de Dominga, veuve du chirurgien Jaume Sarriera et du fils de ces derniers, Jaume, fait quittance en 1350 du paiement de la pension d'un *violari* dû en 1346⁷⁵. Plus tard, Guillem touche la pension bis-annuelle d'un *censal* de 1000 sous barc. du vicomte Dalmau de Rocaberti⁷⁶. Toutes les familles patriciennes ont procédé de la sorte. Il est intéressant de noter à propos du patrimoine géronais des Sarriera (surtout celui de la branche de Berenguer) qu'il est très varié (urbain et rural, mobilier et immobilier) et d'un rapport assez élevé et de conclure que, sur la base des niveaux de dots, les Sarriera se sont enrichis au cours du siècle et représentent un lignage très structuré, dont les comportements (armes, noms, etc.) apparaissent comme un modèle pour l'étude du patriciat. Ce que confirme l'étude d'une série de testaments qui s'échelonnent du début du XIVe au début du XVe siècle.

72. *Ibid.*, Lligall 1, reg. 1, fol. 27.

73. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 176, acte du 25 mai 1360.

74. J.-M^a MADURELL MARIMON, "Contabilidad de una compañía mercantil trescentista barcelonesa (1334-1342)", *Anuario de Historia del Derecho Español*, 35 (1965), p. 431 ; sur les liens de parenté avec les familles dominantes, cf. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 37, acte du 4 novembre 1336.

75. *Ibid.*, Notaria Girona-5, reg. 59, acte du 22 mai 1350.

76. *Ibid.*, Notaria Girona-1, reg. 80, acte du 18 novembre 1366.

LES SARRIERA DEVANT LA MORT

Les médecins font face à la maladie et à la mort avec les moyens qui sont les leurs. De plus, la période qui s'ouvre en 1348 est marqué par le début des grandes épidémies. On peut dire que la famille a été touchée à chacune des grandes pandémies: en 1348, c'est le médecin royal Arnau qui succombe sans nul doute à la peste, le 26 mai. On a pu montrer qu'il s'agissait des débuts de la peste noire, qui devait atteindre son paroxysme entre le 20 juin et le 20 juillet⁷⁷. Guillem Joan teste aussi cette même année 1348⁷⁸. En 1371, Bernat rédige son testament en février alors que la peste se développe entre les mois de mai et de juillet⁷⁹. Autant on peut être affirmatif avec Arnau, du fait de l'épithète de sa pierre tombale, autant la mort par fait de peste de Bernat reste hypothétique.

La documentation nous a laissé entre divers dépôts d'archives les testaments de plusieurs membres de la famille et des branches alliées (Vicenç et Joan). Avaient-ils devant la mort des comportements particuliers? Quelle était leur attitude devant elle? Les Sarriera avaient une prédilection pour les Frères Mineurs. Il semble que dès la deuxième génération, celle des médecins royaux, Berenguer et Jaume I, la famille ait choisi le cimetière des Franciscains; la mention *iure sepulture* laisse entendre qu'ils n'oublient pas leur paroisse d'origine, mais que le choix de leur dernière demeure va vers celui des ordres mendiants. Jaume I dit expressément (il s'agit d'un testament *sagramental*) qu'il est paroissien de Sant Marti Sa Costa⁸⁰. Mais les legs pieux ne représentent alors que quelques centaines de sous pour les croix processionnelles des églises, pour l'œuvre, les messes dites par les Prédicateurs et les Carmes; les pauvres de l'Hospital Nou ne sont pas oubliés et, tous les ans, on doit donner aux pauvres perpétuellement sur son tombeau 10 *migeres* de froment. Le testament de son cousin Berenguer présente quelques variantes⁸¹: élection de sépulture dans l'église (*in domo* et non *in cimiterio*): ses legs pieux sont plus importants et son testament laisse transparaître une volonté de rachat notamment auprès d'un frère mineur des torts oubliés (*iniuriis oblitis*) que l'on ne trouve pas chez Jaume. Mais comme ce dernier, il donne à la table des Mineurs 20 *migeres* de froment tous les ans. On en apprend plus en 1344: la fille de Berenguer, Guillelma, épouse du juriste Berenguer Castell, retrouve dans la mort ses parents dans la sépulture familiale⁸². Elle désire être ensevelie dans

77. Cf. C. GUILLERÉ, "La peste noire...", art. cit., p. 109-112.

78. ADG, Curia de Testaments i Causes Pias. Resums de Testaments, vol. 2, fol. 37.

79. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV...*, op. cit., II, p. 199 sq.

80. Sur le testament *sagramental* à Gérone, cf. *supra* note 14 et J. COTS i GORCHS, *Consuetudines Diocesis Gerundensis. Estudio y transcripcion segun los mm.s mas antiguos del siglo XV (Contribucion al estudio del Derecho consuetudinario foral de Cataluña)*, Barcelone, 1929, p. 157-158.

81. ADG, Pia Almoïna, pergami n° 7691.

82. AHPG, Notaria Girona-5, reg. 44, acte du 3 novembre 1344.

l'église des Mineurs et elle lègue 300 sous barc. qui doivent servir à la construction d'une chapelle que ses frères Berenguer et Arnau veulent faire construire dans cette église⁸³. C'est donc à partir de la troisième génération que les Sarriera deviennent véritablement des notables. Le testament de Bernat Sarriera confirme plus tard l'importance des Mineurs pour le lignage: Bernat demande d'être enterré dans la chapelle de saints Cosme et Damien, saints patrons des chirurgiens, qui se trouve dans l'église avec le *carnerium seu tumulum* familial⁸⁴. Les legs pieux représentent 5000 sous barc. dont une partie est donnée en messes, 100 sous pour les pauvres de l'Hospital Nou, et 10 florins d'or pour l'œuvre du pont neuf, faisant écho au legs de son ancêtre Berenguer qui avait donné soixante ans plus tôt 20 sous barc. pour l'œuvre du pont des Frères Mineurs. Les comportements familiaux que l'on peut saisir ainsi, malgré les lacunes de la documentation, sont tout à fait significatifs de l'importance de la tradition des familles patriciennes (on peut les comparer par exemple à celles des de la Via ou des Renall). Enfin, la branche qui s'installe à partir de 1360 à Vulpellac, tout en choisissant l'église Sant Julià de Vulpellach comme lieu de sépulture, reste fidèle à ses liens avec les Mineurs de Gérone, puisque Guillem qui a vu mourir son épouse Sibilla, et son fils Pere, demande au gardien du couvent des Franciscains de Gérone d'être enseveli dans l'habit de Saint François⁸⁵.

En revanche, les alliances avec les Vicenç ou les Joan n'impliquent pas pour ces derniers un changement de pratique funéraire: ces deux familles continuent à se faire enterrer dans le cimetière de leur paroisse et n'optent pas pour les ordres mendiants. Sibilla, fille de Guillem Vicenç, demande à être ensevelie dans le *tumulum* de ses parents au cimetière de Sant Marti Sa Costa⁸⁶. Attitude classique d'appartenance à la lignée familiale. On a vu aussi que la famille Vicenç vivait dans ce quartier. Quant à Guillem Joan, beau-fils de Guillem I Vicenç, il se fait enterrer dans le cimetière de la *seu*, mais ses pratiques religieuses font apparaître des liens avec une certaine idée de la pauvreté, propre aux ordres mineurs, comme le partage de quatre cannes de drap blanc entre des pauvres et surtout que son corps soit porté en terre par douze pauvres que l'on aura auparavant vêtu d'une tunique de drap blanc⁸⁷. La

83. *Ibid.* " Eligo autem sepulturam meam in cimiterio domus fratrum minorum " : elle utilise pratiquement les mêmes termes que son père Berenguer. Plus loin, elle précise : " dimitto [...] CCC solidos qui ad cognitionem meorum manumissorum convertantur in opere eiusdem capelle quam venerabiles Berengarius de Riarria et magistri Arnaldus et Bernardus, fratres mei, construere debent in dicta ecclesia fratrum minorum... "

84. *Ibid.*, reg. 320, testament du 14 février 1371.

85. BC, pergami n° 405.

86. AHPG, Notaria Girona-6, reg. 75, acte du 29 mai 1348 : et ce, trois jours après le décès d'Arnau Sarriera.

87. *Ibid.*, Notaria Girona-4, reg. 37, acte du 12 février 1343. Il s'agit alors de son premier testament. Le second date de 1348 (cf. *supra* note 74).

parenté lointaine de Guillem Joan avec les Sarriera n'impliquait pas de sa part qu'il calque ses comportements sur ceux du lignage.

LES SARRIERA, L'EXEMPLE D'UN LINAGE

Grâce à l'exemple du lignage Sarriera qui a donné pendant plus de trois générations des médecins et des chirurgiens illustres à la cité et à la Catalogne, nous sommes en présence d'un groupe social et professionnel jouant un rôle politique qui dépasse son simple poids démographique. Une grande cohérence de comportement d'une génération à l'autre caractérise ce lignage aussi bien dans ses alliances matrimoniales que dans la mathématique du salut⁸⁸. Conformément à la tradition des *honrats* catalans, la branche aînée reste fidèle à la *ciutadania*, le passage à la noblesse se faisant par les cadets (Guillem par exemple) ou par les femmes⁸⁹. Autre question propre à ce milieu médical: les épidémies en assurèrent-elles la promotion ? Ou bien les comportements de clientèles caractéristiques, comme les cours royales ou épiscopales, n'ont-elles pas assuré le renom de ces médecins qu'une formation intellectuelle et pratique mieux assurée au cours du siècle n'a fait que renforcer ? En tout cas l'exemple géronais nous conforte, prouvant une fois encore que ce milieu médical, que les Sarriera ont hautement symbolisé dans leurs comportements, est une composante parfaitement intégrée et essentielle du patriciat catalan⁹⁰.

88. Pour reprendre une notion chère à J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome-Paris, 1980, p. 209 et sq. (Collection de l'École française de Rome, 47).

89. À la seigneurie de Vulpellac, liée à la famille des Palol de Sant Sadurni, on peut ajouter celle de Palau-sator (grâce à la famille Miquel).

90. Cf. tout particulièrement J. S. AMELANG, *La formation de una classe dirigente : Barcelone 1490-1714*, Barcelone, 1986, p. 63 et sq. En fait, la périodisation de l'auteur ne tient pas : c'est au cœur du XIV^e siècle, et même au cours du XIII^e siècle, que connaît si bien C. Batlle Gallart, que cette classe dirigeante naît, comme le montre avec clarté l'exemple géronais, et dévoile des comportements qui se sont perpétués jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.